

# L'organisation des contenus de formation

## Référentiel "former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21<sup>ème</sup> siècle"

Les maquettes du master MEEF prennent appui sur le référentiel « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI<sup>e</sup> siècle », qui définit les modalités de formation au sein des Instituts Supérieurs du Professorat et de l'Éducation en termes de :

- ▶ volume horaire et répartition des enseignements ;
- ▶ compétences visées ;
- ▶ objectifs de formation.

Selon ce référentiel, « les professeurs et personnels d'éducation transmettent les savoirs et les compétences, incarnent et font vivre les valeurs de la République, participent à la promotion sociale et à l'intégration ». C'est dans cette triple logique, à la fois scientifique, axiologique et inclusive, que l'offre de formation proposée à l'INSPÉ de Bretagne a été pensée. Le master MEEF étant un master professionnalisant, la place de l'alternance intégrative y est centrale. C'est en effet l'articulation entre l'expérience sur le terrain et les apports scientifiques, didactiques et pédagogiques de la formation qui permet l'acquisition de compétences, la maîtrise des gestes didactiques et la pratique réflexive attendue de la part de tout professionnel de l'éducation. Si la réforme introduite par la loi pour « une école de la confiance » du

26 juillet 2019 comportait notamment comme objectif d'homogénéiser la formation des enseignants et personnels d'éducation sur le territoire, l'INSPÉ de Bretagne cultive malgré tout certaines spécificités liées à la fois à son histoire, aux compétences de ses formateurs et aux caractéristiques propres au territoire breton. Un accent a de ce fait été porté sur :

- ▶ l'éducation inclusive et les techniques de repérage et de prise en compte de la diversité des élèves dans les écoles et les établissements ;
- ▶ la personnalisation des parcours de formation et l'inclusion des étudiants ;
- ▶ l'introduction de la recherche dans l'ensemble des temps de formation et le développement professionnel à travers la « pratique réflexive ».

Que l'étudiant soit en pratique accompagnée en M1, en contrat à tiers-temps ou en immersion professionnelle en M2, le référentiel national de formation initiale liste un certain nombre de compétences professionnelles à travailler dont le degré de maîtrise attendu en fin de Master 2 est celui du niveau 2 :

**Niveau 0 (appelé « Niveau Seuil » à l'INSPÉ de Bretagne) :** ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

**Niveau 1 :** applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

**Niveau 2 :** maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'évaluer pour améliorer sa pratique.

**Niveau 3 :** exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

**Niveau 4 :** démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Afin d'atteindre ce niveau de maîtrise des compétences professionnelles, une fiche de suivi, identique durant les deux années de Master, est utilisée par les tuteurs INSPÉ et les tuteurs terrain ; elle permet de formaliser, à l'occasion d'entretiens, de visites, de bilans d'étape et de temps de formation (bilans de semestre universitaire par exemple), un état des lieux du niveau de professionnalisation de l'étudiant et des préconisations pour lui permettre de se situer et de progresser.

L'étudiant, dans le cadre d'une construction progressive et personnalisée de son parcours de formation a la possibilité, tout au long des deux années de Master, de s'y référer et de s'auto-positionner dès qu'il le souhaite, dans le tableau de niveaux de maîtrise des compétences professionnelles.

Conception et pilotage d'un enseignement inclusif	
1	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
2	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
3	Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
4	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
5	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
6	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
7	Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
Le professeur, acteur de la communauté éducative	
8	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
9	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
10	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
11	Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement
12	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
13	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
14	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
15	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
16	Rend compte de son travail aux acteurs concernés
17	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
L'enseignant, praticien réflexif	
18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
20	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
22	Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques
23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto positionnement, entretiens)

Quelques-uns des attendus de fin de formation initiale ont fait l'objet d'un travail d'explicitation qui permet de préciser ce que recouvrent les compétences professionnelles visées.

## Former aux métiers du professorat et de l'Éducation

### Explicitation de quelques attendus à l'intention de l'étudiant.e

Conception et pilotage d'un enseignement inclusif	
<b>Attendu 1</b>	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
	Lors de la conception d'une séance, je prends en compte des connaissances sur le développement de l'enfant et sur la construction de ses apprentissages. Je fais référence à des sources institutionnelles, je convoque des sources scientifiques pour justifier mes choix didactiques et pédagogiques. En classe, je peux justifier mes actions et l'utilisation de certains outils par des connaissances personnelles, prenant appui sur ces ressources théoriques, juridiques ou institutionnelles.
<b>Attendu 2</b>	En tant que PLC, maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire
	Je connais les programmes des différents niveaux de ma discipline (PLC) ainsi que les attendus de fin de cycles ; ou les programmes des divers cycles (PE) ainsi que les attendus de fin de cycle. J'identifie ma discipline et les disciplines pouvant contribuer au socle commun. Je transpose les savoirs disciplinaires à destination des élèves pour les rendre accessibles. J'identifie et je formule des compétences et des objectifs d'apprentissage pour les élèves.

<b>Attendu 3</b>	En tant que PE, assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés	Je place les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) au cœur de tous les domaines de mon enseignement. Pour cela, je définis les fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui. J'identifie les attendus de fin de cycle pour ces apprentissages. Je fixe des objectifs explicites dans le lire, écrire, compter, vivre ensemble dans un premier temps puis dans un cadre plus disciplinaire, et enfin dans les différents domaines d'enseignement. J'assure la réussite de tous les élèves au regard du contexte de classe et des besoins présumés ou constatés, des réussites et des difficultés rencontrées avant ou pendant la séance.
	En tant que PLC, assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	Dans une classe, les élèves ont des parcours antérieurs différents. Afin d'observer et d'évaluer avec bienveillance les élèves pour construire des situations d'apprentissage leur permettant à chacun de progresser, j'identifie les sources utiles pour définir les objectifs d'apprentissage des élèves, je fixe ces objectifs au regard des références, je les hiérarchise et je les explique. Enfin, j'évalue la progression dans les apprentissages.
<b>Attendu 4</b>	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés	J'envisage mes préparations de séances au sein d'une séquence, structurée, dans un temps long, afin de construire des compétences identifiées par les élèves. Je maîtrise le vocabulaire professionnel : progression/programmation, séance/séquence, document authentique ou didactisé, objectif (notionnel ou opérationnel, compétence), connaissance/compétence, qualité de la mise en forme (fiche de préparation). Je programme, en amont de la séance, un déroulé précis en indiquant les objectifs visés, les compétences que pourront identifier des élèves, les activités prévues et le temps imparti à chaque phase du cours. Je rends ma séquence cohérente et progressive. J'infléchis le déroulé de ma séquence en fonction des besoins repérés chez les élèves.
<b>Attendu 5</b>	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation	J'explique aux élèves les objectifs et le sens des activités effectuées. Je choisis des modalités de travail et des dispositifs permettant aux élèves de travailler entre pairs. J'anticipe des outils modulables pour favoriser la réussite de tous.
<b>Attendu 6</b>	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	Pour apprendre et progresser, un élève doit prendre des risques ; il doit se sentir suffisamment en confiance et en sécurité pour se lancer dans l'activité sans crainte de se tromper, sans crainte du regard des autres. Par ma posture bienveillante, par la mise en place de modalités de travail variées, par l'explicitation des apprentissages visés, j'instaure et je mets en œuvre un cadre et un climat de classe serein et propice aux apprentissages.
<b>Le professeur, acteur de la communauté éducative</b>		
<b>Attendu 9</b>	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	Afin de faire vivre au quotidien les valeurs et les principes de la République aux élèves, je dois connaître, maîtriser et respecter les valeurs et les principes de la République, ainsi que le cadre déontologique du métier. Je mets en œuvre des principes pédagogiques et didactiques favorisant une compréhension par les élèves de ces principes et valeurs.
<b>Attendu 12</b>	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	En mettant en œuvre des situations qui permettent de faire vivre des compétences sociales et citoyennes et en les exploitant, j'aide les élèves à saisir le sens du respect d'autrui et des différences. J'accompagne le développement de leurs capacités à coopérer, à écouter, à faire preuve d'esprit critique, à exprimer leurs émotions et leurs opinions. En inscrivant mon action dans une démarche de partenariat et de co-éducation, mes actions donnent sens aux parcours éducatifs des élèves.
<b>L'enseignant, praticien réflexif</b>		
<b>Attendu 18</b>	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	J'analyse, je justifie et fais évoluer ma pratique en me référant à des travaux d'experts de différents champs de la connaissance. Les "aspects précis de l'enseignement" renvoient à des situations professionnelles rencontrées ou à des modalités de la pratique professionnelle qu'il s'agit de définir et de circonscrire. Mobiliser des savoirs de la recherche me permet de développer mes compétences professionnelles tout au long de ma carrière.

<b>Attendu 19</b>	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	Dans le cadre de mon parcours de professionnalisation, je développe un regard réflexif sur ma pratique. Je m'appuie sur mes capacités à analyser mon activité professionnelle au regard des retours d'expérience (observations entre pairs, tutorat, analyse de pratique...) pour transformer mon action professionnelle et permettre une construction progressive de mes compétences.
<b>Attendu 21</b>	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	En fin de formation initiale, je maîtrise les usages numériques de documentation et de communication dans un contexte professionnel, en lien avec l'école ou l'établissement, et un contexte de formation. Je communique, en respectant les règles d'usage et au moyen de canaux adaptés (boîtes de courriers universitaire et/ou professionnelle, E.N.T), avec les acteurs/actrices de la communauté éducative et ceux/celles de la formation. Je sélectionne des ressources de manière critique en tenant compte de leurs sources et de leurs contenus. J'assure une veille documentaire institutionnelle et de formation. J'utilise des plateformes numériques de formation, d'auto-formation et d'auto-évaluation.
<b>Attendu 23</b>	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto positionnement, entretiens)	Tout au long de la formation, je suis régulièrement en dialogue avec mes formateurs et mes tuteurs, dans le cadre d'échanges, d'entretiens et d'analyse de ma pratique. Au fil de mon parcours de formation, je suis capable progressivement de m'approprier les conseils donnés, c'est-à-dire d'en comprendre la portée didactique et institutionnelle, voire de les mettre en discussion de manière professionnelle.

